

# On ne change pas des équipes qui gagnent!

Les huit communes de la communauté sont d'ores et déjà fixées quant à celui qui les conduira pour les six prochaines années : ce sera le même que précédemment ou son successeur désigné

## Mazaugues et Néoules (presque) sans concurrence

L'un ne pouvait qu'être réélu; pour l'autre, l'élimination eut été plus qu'une surprise. Seul en lice à Néoules, le seul vote d'**André Guiol** aurait suffi à le reconduire, aucun seuil de participation n'étant nécessaire pour les communes de plus de mille habitants. Ainsi, dimanche, il n'était pas 11 heures que des Néoulais s'amusaient à féliciter le candidat et forcément maire élu avec 100 % des suffrages. Pari tenu pour celui qui, du temps du panachage (encore en 2008), rassemblait jusqu'à 96,27 % des suffrages sur son seul nom. À Mazaugues, **Denis**



**André Guiol aurait pu être élu grâce à son seul vote.** (Photo V. R.)

**Lavigogne** était le seul à proposer une liste complète. Il faisait tout de même face à trois candidats isolés. Ces derniers ne lui ont pourtant pas fait la moindre ombre, aucun ne remportant de siège. La liste du maire sortant les obtient, de fait, tous, et le premier magistrat recueille lui-même 65,6 % des voix.

## À Garéoult, La Roque et Méounes les sortants repassent sans trembler

Chacun faisait face à deux concurrents et la lutte a parfois été rude. Pourtant, **Gérard Fabre** à Garéoult, **Michel Gros** à La Roquebrussanne, et **Philippe Drouhot** à Méounes, l'emportent dès le premier tour. Et haut la main avec ça : respectivement 54,58 %, 56,89 % et 59,60 %. Dans ce dernier cas, **Philippe Drouhot** représentait certes l'équipe sortante, mais n'en était pas pour autant l'ancien leader : Jean-François Massué ne souhaitant pas se représenter, il lui avait passé le relais. Il semble ainsi que les électeurs ont validé ce passage de témoin, reconnaissant à l'ancien adjoint délégué à l'urbanisme la continuité qu'il revendique. Et ce, malgré les querelles entre élus qui ont agité la fin



**Philippe Drouhot a fêté sa victoire aux côtés de son mentor, Jean-François Massué.** (Photo C. C.)

du mandat et la campagne. **Philippe Drouhot** faisait en effet face à **Joël Grillasca** (31,52 %), ex-adjoint délégué à l'environnement en désaccord sur la volonté affichée de Jean-François Massué de se tourner vers la vallée du Gapeau, ainsi qu'à **Laurent**

**Cogordan** (8,88 %), fils d'un autre ancien maire. À Garéoult, la campagne aura, elle aussi, été rude. C'est ce que reconnaît le vainqueur et sortant, **Gérard Fabre** « *super content* » du résultat, même s'il regrette la forte abstention (39,10 %),

« huit points supérieure à celle de 2008 ». Face à **François Hannequart** (23,63 %), « *bien ancré à Garéoult* », et **Jérôme Tesson** (21,79 %) « *très présent sur le terrain* », le premier magistrat reconnaît qu'il aurait « *mal vécu d'être balayé après tout le travail accompli ces six dernières années* ».

Les habitants de La Roquebrussanne ont, eux, décidé de faire confiance une deuxième fois à **Michel Gros**, pourtant face à deux Roquiers de souche, **Marie-Paule Scalisi** (27,34 %) et **Jean-Paul Caporalli** (15,77 %). Une façon de consacrer ce Marseillais d'origine définitivement comme Roquier à part entière. Et l'intéressé d'analyser : « *Aujourd'hui, on n'est pas Roquier quand on y est né, mais quand on aime la commune et qu'on a choisi d'y venir* ». Le maire passe d'ailleurs en tête aussi dans le centre du village. Bien sûr, c'est aussi la « *reconnaissance du travail accompli* ». Et le maire se sent investi d'une mission d'autant plus grande qu'il est le premier, depuis longtemps, à se voir confier par les Roquiers deux mandats consécutifs.

## Opposition à Rocbaron et Ste-Anastasie : une première

Pas de problème, ni pour l'un, ni pour l'autre : **Jean-Claude Félix**, à Rocbaron, et **Jean-Pierre Morin**, à Sainte-Anastasie, auront bien droit, respectivement, à un quatrième et un cinquième mandats. Le dernier pour chacun d'eux, ont-ils d'ores et déjà annoncé. Et probablement pas le plus paisible puisque, dans ces deux communes, l'opposition rentre au conseil municipal. À Rocbaron, **Jean-Claude Félix** est modérément victorieux, admet-il lui-même, avec ses 51,88 % des suffrages. La leçon qu'il en tire pour le mandat qui débute ? « *Plus de proximité* ». Les 48,12 % restant vont à **Dominique Quinchon** à qui le

maire devra faire face, ainsi qu'aux cinq membres de sa liste élus. « *Quelle chose de nouveau, considère Jean-Claude Félix, qui va pousser à changer les habitudes* ». Plus serein, **Jean-Pierre Morin** remporte 61,12 % des voix, soit seize des dix-neuf sièges de son conseil municipal. Les trois restants allant à **Thierry Baudu** et deux de ses colistiers. Ce dernier, content de ses 38,88 % pour une première élection, entend proposer « *une opposition positive qui n'existait pas jusqu'ici, au profit de [ses] concitoyens* ». Une opposition que Jean-Pierre Morin voit du meilleur œil, assurant avoir d'excellentes relations avec **Thierry Baudu**.



**Les électeurs ont voté dans la salle René-Autran, à l'extérieur du cœur du village. Un cœur désormais acquis à Michel Gros.** (Photo V. R.)



**L'expérience de Gérard Fabre pour six nouvelles années.** (Photo H. S. D.)



**Jean-Pierre Morin et Jean-Claude Félix réélus dans leurs fauteuils, moins confortablement qu'avant.**

(Photos doc. P. Z. et F. M.)

## À Focalqueiret, une bataille interne consacre le maire

Avec 65,51 % des suffrages, **Pierre Gautier** conserve son siège de premier magistrat de Focalqueiret. Un fauteuil dans lequel il n'est pourtant pas installé depuis longtemps. Il l'a en effet acquis il y a juste un an, après la démission de **Jean-Claude Péda**, qu'il avait lui-même poussé vers la sortie. L'ancien maire, lui, avait choisi de se représenter. Pas en tant que tête de liste, mais sur celle de celui qui était son adjoint aux travaux, **René Rumeau**. Pour le candidat vainqueur, c'est donc cette ancienne équipe qui a été sanctionnée par les électeurs ce dimanche. Comme **Pierre Gautier** et plusieurs des conseillers municipaux, les Focalqueirois auraient rejeté « *le manque de transparence et de communication qui caractérisait cette municipalité* ». Ce n'est pas l'avis du candidat malheu-

reux qui, lui, estime surtout être parti plus tard, avoir eu moins le temps de faire valider son programme par les habitants de la commune.

Mais que ceux qui lui ont accordé leurs suffrages – 34,49 % des votes exprimés – se rassurent, **Pierre Gautier** ne les oublie pas. D'autant moins que la liste de son opposant gagne quatre sièges. « *C'est très bien que les gens qui ont voté pour lui aient leurs représentants, dit-il. C'est démocratiquement satisfaisant* ». Et **René Rumeau** de renchérir : « *Nous serons dans une opposition constructive : d'une part, nous serons là pour rappeler à l'équipe majoritaire ses promesses de campagne, mais nous serons aussi capables de voter pour leurs projets dès lors qu'ils iront dans le sens de l'intérêt du village* ».



**Pierre Gautier (au fond) devra compter sur l'opposition de René Rumeau (au premier plan).**

(Photo V. R.)